

École 24



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et Pegc Le bulletin de la section départementale du SNUipp-FSU Dordogne

FSU
Fédération
Syndicale
Unitaire

BULLETIN n°4 - 4ème trimestre 2022 - novembre - supplément 1 - SNUipp-FSU24

Élections professionnelles 2022

DU 1^{er} au 8 décembre, votons!



MARSAC PPDC

LA POSTE

DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 25 novembre 2022



| pages | SOMMAIRE |
|--------|-----------------------------|
| 1 | ♦ Une |
| 2 | |
| | ♦ Je vote pour quoi ? |
| 3 | ♦ Comment voter ? |
| 4 | ♦ Nos listes |
| | ♦ Nos soutiens |
| 5 | ♦ Égalité femmes – hommes |
| 6 | → Hommage : Marie-Louise |
| 7 | → Témoignage UDA |
| | ♦ Mouvement national |
| 8 | ♦ Agenda * Ris * A retenir |
| Encart | ♦ Edito spécial |
| | ♦ Liste du SNUipp à la CAPD |
| | ♦ Profession de foi |

DU 1^{er} au 8 décembre Prochains : Gagnons le respect !

EN CSA ET CCP JE VOTE



EN CAP JE VOTE SNUipp

VOTEZ.... Votez SNUipp-FSU et votez FSU!

Une semaine pour vous exprimer.... Dès jeudi 1er décembre à 8h00 jusqu'au jeudi 8 décembre à 17h00, nous voterons toutes et tous pour élire nos représentants syndicaux dans les différentes instances.

Par ce vote, nous désignerons les représentants de la commission paritaire départementale (CAPD) et des Comités Sociaux d'Administration (CSA ministériel et CSA académique dont découlent les CSA départementaux). Les AESH, les AED, et les enseignants contractuels voteront aussi pour la Commission Consultative Paritaire.

Ces instances sont la clé de voûte pour l'ensemble des droits des personnels. Plus nous serons nombreux à voter, plus nous serons représentatifs dans ces instances.

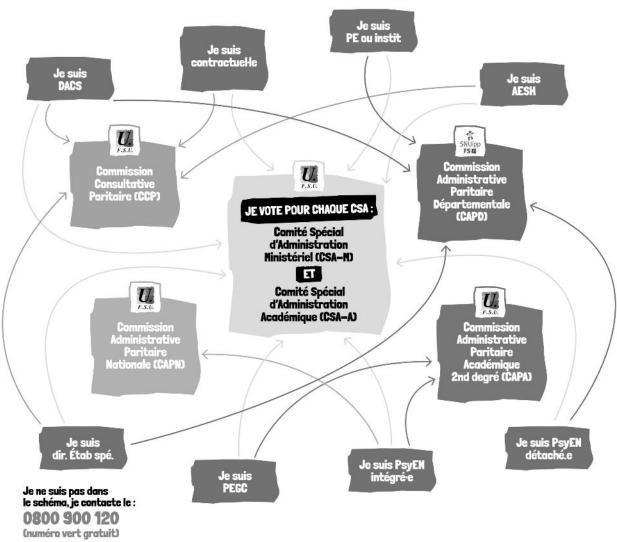
Créer son espace électeur, puis voter pour ces quatre scrutins, c'est participer à la vie démocratique de notre profession. C'est aussi faire entendre sa voix et renforcer notre représentation face au jeu actuel du gouvernement de dénigrement de l'action syndicale et du syndicalisme.

Nous ne devons pas nous laisser faire! Voter et faire voter SNUipp-FSU et FSU, c'est porter dans nos instances des représentants des personnels qui seront force de proposition pour le progrès social et la transformation de l'école, en s'appuyant sur tous les personnels qui font l'école et en portant leur parole.

Parce que nous sommes plus forts ensemble... Votons!

Le secrétariat du SNUipp-FSU24 et les candidats de la liste présentée par le SNUipp-FSU24

JE VOTE POUR QUI, JE VOTE POUR QUOI?



VOTER DANS LES ÉCOLES

Élections professionnelles 2022



DU 1^{er} au 8 décembre

DÈS AUJOURD'HUI

Ouverture de mon portail élections à partir du mail pro et création de mon "mot de passe élections". J'y retrouve

les professions de foi de la FSU et du SNUipp



À partir du 7 novembre : réception de la notice de vote (à l'école, établissement Pial de rattachement ou à domicile)

Contient le "code de vote"

24h/24 depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone:

connexion à mon espace de vote avec mon adresse mail pro et le mot de passe que j'ai créé puis connexion à l'espace de vote avec mon "code de vote"

Pour les écoles de 6 électeurs et plus

→ Mise en place d'un espace de vote du 1^{er} au 8 décembre : un ordinateur connecté à internet dans un endroit dédié et discret

1,2,3 JE VOTE!

Mon identifiant (adresse mail)

Mon mot de passe (créé avec 12 caractères)

Mon code de vote (sur la notice reçue)



SNUipp-FSU élections 2022

UNE QUESTION, UNE DIFFICULTÉ, CONTACTEZ-NOUS

0800 900 120 (numéro vert gratuit) À compter du 28 novembre

elections2022@snuipp.fr

elections.snuipp.fr

→ "Mot de passe élections" perdu?

Jusqu'au 8 décembre à 16h45, sur le portail élections : je saisis mon mail pro et je clique sur le lien "mot de passe oublié?"

Réception d'un nouveau lien par mail.

→ "Code de vote" perdu?

Jusqu'au 8 décembre à 16h45 : je me connecte sur le portail élections et je suis la procédure "demander un nouveau code de vote".

Il sera envoyé par sms ou autre adresse mail.

DU 1^{er} au 8 décembre Prochains : Gagnons le respect ! EN CSA ET CCP JE VOTE





Élections professionnelles

Nos listes et nos soutiens

liste FSU pour le CSA Académie de Bordeaux

| MOLLET Sonia Prof. agrégée Mont-de-Marsan - 40 | SOUFFRON Kathy Prof. des écoles Saint-Genès-de- Fronsac - 33 | LACUEY Nathalie Prof. d'EPS Camblanes-et- Meynac - 33 | JOLIVET Jérôme Prof. de lycée pro Langon - 33 |
|---|---|---|--|
| DULAC Stéphanie Secrétaire administrative Saint-Cyprien - 24 | LASSALLE Hugo Prof. certifié Bordeaux - 33 | DELIGNIÈRES Elsa Prof. des écoles Pau - 64 | SABOURDY Harold Prof. certifié Floirac - 33 |
| PARIS Valérie Assistante de service social Bordeaux - 33 | DISCAMPS Delphine Prof. contractuelle Mérignac - 33 | MAGNANOU Véronique Infirmière de l'EN Saint-Paul-lès-Dax - 40 | DE LA BROSSE Thibault Prof. des écoles Montrem - 24 |
| SAURA Marie-Pierre Prof. de lycée pro Eysines - 33 | TASTAYRE Sandrine Prof. des écoles Agen - 47 | SABY Jean-Luc Prof. d'EPS Penne-d'Agenais - 47 | BRIVADIS Julia Attachée d'administration Périgueux - 24 |
| MERRIEN Marie- Claire Prof. des écoles Labatut - 40 | SOULÉ Isabelle Prof. certifiée Biarritz - 64 | BARREAU Gwenaelle AESH Mont de Marsan - 40 | LALOUBÈRE Lydie Prof. certifiée Miramont-de- Guyenne – 47 |

Deuxième liste de soutiens

liste FSU pour le CSA Ministériel

| Ministeriel | | |
|------------------------------|---|--|
| Guislaine DAVID | Philippe LALOUETTE | |
| Prof. des écoles | Secrétaire administratif | |
| Tinténiac - 35 | Amiens - 80 | |
| Sigrid GÉRARDIN | Anne FABREGA | |
| Prof. de lycée pro. | Infirmière de l'EN | |
| Paris - 75 | St-Pierre-de-Lages - 31 | |
| Sandrine MONIER | Hervé MOREAU | |
| Prof. des écoles | Prof. agrégé | |
| St-Genès-Champanelle - 63 | Pau - 64 | |
| Igor GARNCARZYK | Sébastien BEORCHIA | |
| Personnel de direction | Prof. d'EPS | |
| Caen - 14 | Caen - 14 | |
| Catherine DAUMAS | Ludivine DEBACQ | |
| IA-IPR | CPE | |
| St-Denis-de-La-Réunion - 974 | Faches-Thumesnil - 59 | |
| Axel BENOIST | Nadine ROUVIÈRE | |
| Prof. de lycée pro. | Attachée d'administration | |
| Tinténiac - 35 | Marseille - 13 | |
| Catherine DAUMAS | Ludivine DEBACQ | |
| IA-IPR | CPE | |
| St-Denis-de-La-Réunion - 974 | Faches-Thumesnil - 59 | |
| Axel BENOIST | Nadine ROUVIÈRE | |
| Prof. de lycée pro. | Attachée d'administration | |
| Tinténiac - 35 | Marseille - 13 | |
| Virginie CASSAND | Saphia GUERESCHI | |
| AESH | Infirmière de l'EN | |
| París - 75 | St-Fargeau - 89 | |
| Muriel BILLAUX | Cécile FAUX | |
| Prof. de lycée pro. | Personnel de direction | |
| Yvetot - 76 | Cabestany - 66 | |
| Brice CASTEL | Clémence NEMBLY | |
| Assistant de service social | Prof. des écoles | |
| Hérouville-St-Clair - 14 | St-Benoît - 974 | |
| Nathalie FRANÇOIS | Rindala YOUNES | |
| Prof. agrégée | Prof. agrégée | |
| Caen - 14 | Lyon - 69 | |
| | Guislaine DAVID Prof. des écoles Tinténiac - 35 Sigrid GÉRARDIN Prof. de lycée pro. Paris - 75 Sandrine MONIER Prof. des écoles St-Genès-Champanelle - 63 Igor GARNCARZYK Personnel de direction Caen - 14 Catherine DAUMAS IA-IPR St-Denis-de-La-Réunion - 974 Axel BENOIST Prof. de lycée pro. Tinténiac - 35 Catherine DAUMAS IA-IPR St-Denis-de-La-Réunion - 974 Axel BENOIST Prof. de lycée pro. Tinténiac - 35 Virginie CASSAND AESH Paris - 75 Muriel BILLAUX Prof. de lycée pro. Yvetot - 76 Brice CASTEL Assistant de service social Hérouville-St-Clair - 14 Nathalie FRANÇOIS Prof. agrégée | |

L'égalité femmes-hommes à l'ordre du jour dans nos RIS... ... pour que l'égalité devienne enfin réalité!

Alors que le président Macron avait déclaré en 2017, faire de l'égalité femmes-hommes la grande cause de son quinquennat, le bilan est loin du compte. Si le gouvernement affiche à nouveau la promotion de l'égalité, il décide de coupes budgétaires qui affectent surtout les femmes. Concrètement, l'ensemble des moyens labellisés « égalité femmes-hommes » ne représente que 0,25 % du budget général en 2022.

Mais si l'égalité de droit est atteinte, l'égalité peine toujours à se traduire dans les faits. Les droits acquis par les femmes en un siècle ne garantissent toujours pas l'égalité.

Les droits des femmes ne sont jamais acquis, ils sont toujours à défendre!

La journée du 8 mars est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Partout dans le monde, les femmes se mobilisent pour faire progresser leurs droits et les rendre effectifs. Et ce sont toujours les mobilisations qui ont permis les avancées de la Loi.

Les droits des femmes sont menacés. Dans certains pays, les droits fondamentaux disparaissent, aux États-Unis, en Hongrie, avec la remise en cause de l'IVG, en Afghanistan où le port de la burqa est imposé aux femmes dans l'espace public et l'école interdite, en Ukraine où le viol est une arme de guerre. En Iran, les femmes manifestent pour leur droits en un soulèvement inédit mais durement réprimé.

En France, les luttes ont permis de nombreuses avancées avec des droits visant à assurer la parité, l'égalité professionnelle, l'arrêt des violences sexistes et sexuelles. Malgré tout, de nombreuses inégalités persistent. Pauline Delage, sociologue, chargée de recherche au CNRS explique que « les droits des femmes aujourd'hui en France sont en péril pour deux raisons. La première pour des raisons de résistances à l'égalité. Des représentations réactionnaires sont encore à l'œuvre. Il existe toujours des mouvements qui s'opposent à l'égalité. La seconde, parce que si l'État affiche de bonnes intentions, la réalité de leur mise en œuvre démontre que ces droits sont menacés pour nombre de femmes quand les services publics sont amoindris. »

Pourquoi porter ce combat localement, dans notre section?

- <u>Parce que, au niveau national, le SNUipp avec la FSU prend toute sa part dans ce combat,</u> à la fois pour une réelle égalité des personnels mais aussi pour porter toutes ces questions dans les écoles. La FSU est engagée pour les droits des femmes :
- Pour la journée internationale de luttes pour les droits des femmes
- Pour l'égalité salariale et professionnelle
- Pour le droit à l'IVG
- Pour l'application de la loi
- Contre l'extrême droite
- Contre toutes les violences sexistes et sexuelles, les VSS



- <u>Parce que l'égalité ça s'apprend!</u> En effet si enseigner est un métier qui s'apprend, enseigner l'égalité s'apprend également. Et c'est par l'éducation que nous pourrons faire évoluer les représentations et les mentalités. C'est en provoquant la réflexion que nous pourrons passer à l'action. Lutter contre les discriminations et les stéréotypes véhiculés sur les filles et les garçons est précisément un des objectifs de notre école républicaine.
- <u>Parce que nous avons besoin de temps de formation</u> qui sont des moments importants d'échanges, de construction de repères, d'argumentaires, qui nous aident dans la lutte pour cette égalité des droits. C'est la raison pour laquelle le centre de formation de la FSU organise des stages nationaux sur les droits des femmes. Des collègues syndiquées y participent depuis plusieurs années et peuvent partager leur expérience.
- Parce que nous ne pouvons plus attendre! Les différents niveaux de déni rencontrés poussent à ne pas attendre une action venant du haut, qui risque d'être longue à arriver, pour s'engager sur le chemin de l'égalité. Nous devons prendre des initiatives en faveur de l'égalité. Nous sommes légitimes à agir contre le sexisme et pour l'égalité. L'important est de partir de la réalité, du vécu, des faits et prendre le temps d'observer nos façons de faire et de voir pour initier un questionnement et proposer des pistes d'action.

Et alors, dans nos RIS, que s'est-il passé?

Le défi a été relevé! L'égalité entre les femmes et les hommes a été mis à l'ordre du jour de trois RIS durant la première période de l'année scolaire, dans notre département. Et c'est à Beynac, secteur de Sarlat, à Périgueux puis à Bergerac que ça s'est passé. Nous nous sommes retrouvé.es pour débattre sur ces questions d'égalité entre les femmes et les hommes et les filles et les garçons.

- <u>Des chiffres pour amorcer la réflexion</u>:

83 % des enseignants du primaire sont des enseignantes ! Par contre, plus on monte dans la hiérarchie moins la part des femmes est importante !

Elles ne sont plus que 64 % chez les certifiées, et on atteint la parité chez les agrégées avec 52 %. Au dessus les hommes dominent : 35 % de femmes chez les professeurs de chaire supérieure.

Le même principe s'applique aux personnels de direction et d'inspection : si 56 % des principaux adjoints sont des femmes, ce n'est plus vrai pour 46 % des principaux et 31 % des proviseurs. Chez les inspecteurs et inspectrices : 47 % des femmes sont IEN, 43 % sont IPR et seulement 32 % sont inspectrices générales.

Ces chiffres montrent les inégalités sociales qui existent entre les hommes et les femmes, en particulier des inégalités salariales et des inégalités de représentations dans la hiérarchie.

- <u>Des échanges, des débats, des réflexions mais aussi des questions ont émergé :</u>

Ce sujet n'a pas laissé les collègues indifférent.es. Ils et elles se sont tout de suite emparé.es du sujet. Il est apparu un véritable besoin d'échanger, de débattre, de comprendre les mécanismes qui conduisent aux inégalités entre les femmes et les hommes.

De nombreux thèmes de discussion sont apparus :

La représentation des femmes et des hommes dans notre section syndicale

- La répartition du temps de travail et du temps domestique entre les femmes et les hommes
- La prise de conscience de ses propres stéréotypes
- Les VSS: violences sexistes et sexuelles
- La langue : le français inclusif
- L'égalité femmes-hommes dans le sport
- Le corps : habits, attitudes, postures physiques féminines et masculines
- L'occupation de l'espace : la cour de l'école
- Les prises de parole entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons à l'école
- · Les rapports entre différences et inégalités
- Les ABCD de l'égalité

L'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons est un sujet qui suscite des questions socialement vives dont on peut débattre mais qui nécessite une véritable formation parce qu'il relève de connaissances, de savoirs issus de la recherche.

Et après ? Quelles suites ?

Les enseignant.es sont en demande de formation et c'est d'une formation impliquante dont nous avons besoin. Un questionnement personnel, parfois déstabilisant parce qu'il remet en cause son identité personnelle, est indispensable pour faire évoluer les savoir-être et les pratiques professionnelles vers plus d'égalité.

Il s'agit maintenant de chausser les « lunettes du genre » pour regarder autrement ce qui se passe autour de nous, dans nos écoles avec nos collègues, les parents, nos élèves, la hiérarchie..., dans notre syndicat, mais aussi dans notre vie privée. Il s'agit de prendre conscience des inégalités qui sont présentes dans notre société mais aussi à l'école.

L'égalité femmes/hommes restera à l'ordre du jour des prochaines RIS!

Ce sera l'occasion de poursuivre le débat mais aussi d'apporter des éclaircissements sur les études sur le genre. Il est temps d'amorcer des changements pour que nous puissions participer à la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre le sexisme et les discriminations.

Pour que l'égalité devienne enfin réalité...

... ne lâchons rien, ensemble ...nous avons le pouvoir d'agir !

Sandrine Rougier

Décès de Marie-Louise EYRAUD

Notre doyenne Marie-Louise nous a quittés cet été, dans sa 104ème année.

Elle était un modèle de gentillesse. Chaque petit mot que j'envoyais aux retraités de la FSU était systématiquement retourné avec, bien sûr, des excuses et une recommandation personnelle : "Prends soin de toi", "Merci de nous écrire aussi souvent, mais ménagetoi"...

La référence à son Jean, parti trop tôt, était évidente.

Une seule fois, le billet à retourner m'était revenu avec une mention d'une autre nature. Ayant sans doute négligé de bien me relire, j'avais commis l'irréparable : une faute d'accord! Le S incongru avait été entouré, en rouge bien sûr, avec la sanction suivante : "Oh! Alain, quand même!". Dans les courriers qui ont suivi, nous avons ri souvent de cette anecdote.

Une semeuse d'amour ! C'est ainsi que Dominique parlait d'elle dans le très beau discours d'hommage qu'il a prononcé chez Virgo.

Un dernier exemple ? Lors de la petite fête que nous avions organisée pour le départ à la retraite de Jean-Luc, Marie-Louise nous avait écrit pour s'excuser de ne pas être des nôtres, pour s'excuser d'avoir fait une chute chez elle, et, comme elle s'était blessée au poignet, pour s'excuser de sa mauvais écriture!

C'était Marie-Louise. Tant de fidélité et de gentillesse nous obligent, dans une société et dans un monde, que, comme nous, elle aurait souhaités meilleurs.

Alain Delmon





Ma première université d'automne

Depuis plusieurs années, je souhaitais aller à l'université d'automne du SNUipp-FSU mais des soucis d'organisation familiale, la fatigue... ont fait que je ne me suis décidée que cette année et je ne le regrette pas, bien au contraire! En effet, j'avais besoin de redonner du sens à mon métier, d'échanger avec des collègues et d'entendre des intervenants bienveillants rappeler la complexité d'enseigner.

L'université d'automne se déroule dans un cadre très agréable et l'organisation est bien rodée. On n'a pas l'impression d'être 400 personnes et le beau temps a facilité les échanges en extérieur. D'autre part, le fait de partir avec des collègues du département m'a permis de connaître l'organisation en amont, de pouvoir me projeter et d'arriver sereine.

Des conférences variées et enrichissantes

Parmi les nombreuses conférences proposées, j'ai beaucoup aimé la conférence sur la géographie qui a rappelé l'urgence de la situation climatique, les conflits entre certains pays et la nécessité de remettre l'enfant dans le monde proche et réel. Sylvie Joublot-Férré a souligné l'importance de l'influence des écrans, notamment depuis le confinement, qui font que l'enfant est de plus en plus détaché de son environnement proche, l'investissant de moins en moins. Elle a insisté sur le fait de travailler sur ce qui entoure l'école pour redonner du sens à ces apprentissages. Elle préconise également d'utiliser tous les sens, odorat, toucher, vue, ouïe, pour l'appréhender.

La conférence sur l'orthographe m'a confortée dans l'idée que les enfants sont en début d'apprentissage, que c'est complexe et qu'il faut leur laisser plus de temps pour asseoir l'orthographe notamment au niveau de la construction du verbe. Jacques David a montré que l'orthographe verbale n'est jamais totalement maîtrisée, même à l'âge adulte, et que nous la travaillons toute notre vie. Il a donné comme exemple "manger" qui peut s'écrire de dix façons différentes dans notre langue.



J'ai été un peu déçue par la conférence de Philippo Pirone sur l'esprit critique qui était intéressante mais pas applicable dans les classes du premier degré, Elle était trop théorique, manquait de concret car elle visait plutôt les classes de lycée. Le dimanche matin, l'université d'automne s'est clôturée par une conférence passionnante de Philippe Meirieu. Il a replacé l'enfant dans toute sa complexité au centre des apprentissages et rappelé, en rapport avec la Déclaration des Droits de l'Enfant, tous les prérequis nécessaires pour permettre à tous les enfants d'apprendre sereinement. Son discours, plébiscité par toute la salle, m'a fait beaucoup de bien : une très bonne façon de clôturer ces trois jours.

Un bilan très positif

Cette université a été intense et riche, tout est passé très vite. C'est une expérience à renouveler et que je conseille à tous. Le thème général "les fondamentaux" était intéressant et a été développé dans différents domaines, bien enrichis par les conférenciers. Sortir des fondamentaux étriqués (lire, écrire, compter) et prendre en compte toute la complexité et la diversité de ce que peut et doit être l'enseignement, former des futurs citoyens capables de réfléchir, raisonner et avoir un esprit critique dans un monde sursaturé d'informations plus ou moins vraies est l'essentiel de ce qui a été abordé.

L'université d'automne du SNUipp-FSU permet de rencontrer et d'échanger avec des collègues que l'on ne côtoient pas habituellement, d'entendre un discours bienveillant sur les enfants et les enseignants. Elle redonne du sens à notre métier.

Anita Devaure

Permutations informatisées mouvement interdépartemental

Le SNUipp - FSU24 propose un dossier en ligne pour accompagner les collègues pas à pas dans leur demande de changement de département.

Ce dossier est à retrouver sur notre site départemental, différentes aides sont proposées pour réussir au mieux une mutation

- les règles
- les éléments du barème
- les différentes phases
- le calendrier
- un calculateur de barème
- les statistiques des années passées
- la fiche de suivi en ligne
- un formulaire de contact
- un guide permut réalisé par le SNUipp-FSU

https://24.snuipp.fr/article/ mouvement-national-2022-2023

Agenda

Nous y étions :

Jeudi 10 novembre : Stage syndical Mardi 15 novembre : CTSD Bilan Jeudi 17 novembre: CDEN Bilan

Mardi 29 novembre: CS

Nous y serons :

Du 1er au 8 décembre : en campagne élections professionnelles

Mardi 13 décembre : assemblée générale des retraités FSU

*GT = groupe de travail *CAPD = commission administrative paritaire départementale *CS = conseil syndical *CN = conseil national *CTSD = Comité technique spécial départemental *CDEN = Conseil départemental de l'éducation nationale *CDAS = commission départementale de l'action sociale

Décembre : dates importantes

- du 1er au 8 décembre : scrutin élections professionnelles
- mercredi 7 décembre 2022 (12h00) clôture des inscriptions permutations dans Siam

Facebook



Programmation des RIS

Les dates de ces réunions d'informations syndicales peuvent varier en fonction de contraintes de dernière minute. Chaque

collègue a droit à 9 heures d'information syndicale par année scolaire. Cela correspond chez nous à 3 RIS dans l'année. Déduction possible des heures de présence aux RIS, des 18h d'animations pédagogiques (que la RIS et l'animation aient lieu en même temps OU non) et/ou des 6h de la journée de solidarité. Les enseignants intéressés par une RIS doivent informer leur IEN au moins une semaine avant la réunion syndicale. Les informations concernant les Ris, calendrier et modèles de lettres pour participer sont sur notre site à l'adresse suivante :

https://24.snuipp.fr/article/ris-2022-2023

Une Ris départementale sera programmée en début d'année 2023. Les Ris du deuxième semestre seront annoncées ultérieurement.

A retenir

Voici une liste non exhaustive des opérations administratives traitées par la DSDEN en CAPD ou CTD. Les dates sont données à titre indicatif ; elles peuvent varier d'une année à l'autre.

Liste d'aptitude direction

- Dépôt du dossier (mi-octobre)
- Résultats Capd (janv)

CAFIPEMF

- Dépôt du sujet de mémoire (oct)
- Dépôt dossier d'inscription (nov)

Retraite

- Dépôt du dossier (fin septembre)
- Supplément familial de traitement
- Retour du dossier (mi-octobre)

Promotions

- CAPD (nov)
- · Hors classe et classe exc (mai-juin)

CAPASH

- Dépôt du dossier (en décembre)
- Résultats (en mars)

Permutations informatisées

- Ouverture du serveur (novembre)
- Résultats (début mars)

Intégrer le 2nd°

- Dépôt du dossier (en janvier)
- Résultats (en juin)

Congés formation professionnelle Carte scolaire

- Dépôt du dossier (en février)
- · Résultats fin d'année scolaire

Temps partiel

- Dépôt du dossier (fin mars)
- Résultats (mai-juin)

Ineat-Exeat

- Dépôt du dossier (fin mars)
- Résultats (mai-juin-juillet)

Mouvement

- 1ère phase (mars-avr)
- résultats (mai-juin)

- Début janvier (GT)
- Fin mars (CTD-CDEN)

« Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la section - Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant à SNUipp-FSU 24 Bourse du travail-26 rue Bodin-24029-PÉRIGUEUX CEDEX »

> SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX CEDEX Téléphone: 05 53 08 21 25 - courrier: snu24@snuipp.fr - site: http://24.snuipp.fr/ Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h répondeur téléphonique et courrier électronique hors permanences

ECOLE 24 & SNUipp-FSU Bourse du Travail 26 rue Bodin 24029 PÉRIGUEUX CEDEX & Directeur de publication : Alain Delmon Imprimerie Spéciale ECOLE 24 – Périgueux ∻Trimestriel - le n°: 0.76 € ∻CPPAP 0924S07419 ∻ISSN 1241 9214